

<http://www.snetap-fsu.fr/Pourquoi-etre-en-action-au-moment-des-examens.html>



Pourquoi être en action au moment des examens ?

- Nos Actions -

Date de mise en ligne : jeudi 7 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC : ne plus répondre aux convocations !

Le SNETAP-[FSU](#) appelle l'ensemble des personnels des établissements agricoles publics, à l'occasion des examens, à se mobiliser contre les projets du gouvernement en ne répondant pas aux convocations de l'administration (organisation des examens, surveillance, correction...).

Certes, cette action est une action forte, dure, mais c'est avant tout une réponse aux attaques sans précédent que constituent les réformes des voies générale, technologique, professionnelle, et de l'apprentissage... attaques contre le système éducatif, la réussite des jeunes mais aussi l'emploi des agents de l'[EAP](#) !

1. Parce que nous n'acceptons pas que le projet de réforme du bac condamne à moyen terme les filières générale et technologique dans nos lycées agricoles (absence de choix en matière de spécialités scientifiques en terminale, sciences agronomiques et approche territoriale reléguées au rang d'option, disparition de plusieurs spécialités).

CONSEQUENCE : en l'état du projet, les spécificités de notre bac S en lycée agricole disparaissent pour l'essentiel (en dehors du marqueur « biologie-écologie ») et les choix de spécialités pour nos terminales seront réduits à rien... Les effets néfastes sur nos recrutements dès la seconde sont d'ores et déjà écrits - avec sous 3 ans un affaiblissement de nos effectifs, des regroupements, des gels, la fermeture de classes du cycle terminal et in fine des mutations dans l'intérêt du service !

C'est d'ici fin juin qu'il nous faut obtenir le retrait de cette réforme du bac (demandé par pas moins de 17 organisations) ou à défaut d'arracher des amendements qui garantiront la pérennité du recrutement et donc in fine de nos classes de filières générale et technologique.

2. Parce que nous ne concevons pas la formation professionnelle comme un marché livré aux appétits d'officines privées au détriment des CFAA publics et de lycées agricoles conçus comme de simples « sas » d'élèves en attente de contrats ou « réceptacles » de jeunes en rupture... avec des classes vouées par défaut au mixage de publics !

CONSEQUENCE : le Ministère du Travail persiste dans l'orientation libérale assumée de son projet et assène que « seuls les opérateurs les plus forts sur le marché perdureront, les autres disparaîtront ». On fera le lien direct avec l'alerte lancée par communiqué le 27 avril 2018 par l'Association des [Régions](#) de France : « 700 [CFA](#) menacés de fermeture »...

C'est d'ici l'été que le projet de loi « apprentissage » actuellement à l'Assemblée sera retiré ou a minima infléchi (ou non) pour permettre à nos CFAA publics (et à leurs 6000 agents sur budget) de ne pas connaître un plan social sans précédent faute de rentabilité de certaines formations ne dépassant pas la dizaine d'apprentis... et bénéficiant, au titre de la ruralité, de subventions d'équilibre des conseils régionaux qui vont de fait disparaître (l'enveloppe passant de 1,5 milliard à 2 millions 500 000 euros).

3. Parce que nous refusons la dégradation annoncée des conditions de rentrée 2018 et la perspective de suppressions d'emplois pour le budget 2019 (projets d'ouvertures de classes condamnés, gels de classes et

Pourquoi être en action au moment des examens ?

regroupements de sections forcés, options facultatives sacrifiées, rejets d'élèves imposés).

CONSEQUENCE : En regard des 2000 suppressions d'emplois initialement réclamés par le Ministère de l'Économie au moment du budget 2018 (le statu quo ayant été obtenu de justesse), il est clair que les perspectives 2019 pour l'Enseignement Agricole ne sont pas bonnes (ce que notre ministre n'a pas caché lors de notre entrevue du 10 avril).

C'est d'ici septembre que le devenir de l'EA en général et nos établissements publics en particulier va se jouer... entre maintien de notre dispositif ou « réduction à marche forcée de notre voileure » (filières, effectifs). Et c'est précisément ce que le rapport de force doit nous permettre : obtenir la sanctuarisation budgétaire pour l'EAP et ses [EPLEFPA](#) !

Nous appelons donc les personnels de lycées comme de CFA-[CFPPA](#) à ne plus répondre aux convocations d'examens, sans exclure le blocage d'un certain nombre de centres de correction comme en 2009 - non pour empêcher la tenue des examens de nos élèves, étudiants et apprentis, mais pour obliger l'administration à se réorganiser en conséquence, et par suite notre Ministre à prendre acte que les personnels de l'EAP n'accepteront pas sans se battre les orientations mortifères qui sont actuellement à l'oeuvre !